

LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE  
CLEMENT MAROT  
59 rue des Augustins  
46000 CAHORS



Tél. : 05 65 35 86 67  
Fax : 05 65 35 86 63

## MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE

### OBJET DU MARCHE

**Transport des élèves vers les installations sportives  
Année civile 2016**

### DATE LIMITE DE DEPOT DES OFFRES

**Mardi 03 Novembre  
2015 à 16h30**

### POUVOIR ADJUDICATEUR

Lycée Clément Marot  
59 rue des Augustins  
46000 CAHORS

*Représenté par* : Christelle KAUFFMANN, Proviseur

Comptable assignataire des paiements : Agent comptable du Lycée Clément Marot

*Le présent document comporte 7 pages numérotées de 1 à 7.*

# **REGLEMENT DE CONSULTATION**

## **OBJET DU MARCHE**

Transport des élèves du lycée vers les installations sportives de CAHORS.

## **MODE DE PASSATION DES OFFRES**

Procédure à l'issue de laquelle le présent marché est passé et référencé dans le Code des Marchés Publics (décret n°2006-975 du 1<sup>er</sup> août 2006 CMP) :

Procédure adaptée, conformément à l'article 28 du Code des Marchés Publics.

## **DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES :**

**03 NOVEMBRE 2015 à 16h30**

Les offres peuvent être déposées au service intendance du lycée ou transmises par voie postale en recommandé avec accusé de réception à l'adresse suivante :

Lycée Clément MAROT  
Service Intendance  
59 rue des Augustins  
46000 CAHORS

## **L'enveloppe portera la mention « MAPA EPS 2016 – NE PAS OUVRIR »**

Les conditions générales et renseignements complémentaires sont à demander au responsable des contrats et marchés :

Tél. : 05.65.35.86.60  
Fax. : 05.65.35.86.63  
Mail : 0460007h-gest@ac-toulouse.fr  
Adresse : Lycée Clément MAROT  
Service Intendance  
59 rue des Augustins  
46000 CAHORS

# **DISPOSITIONS DU MARCHE**

## **Article 1 : Objet de la consultation**

La présente consultation a pour objet le transport des élèves du Lycée Clément Marot vers les installations sportives de CAHORS :

- Complexe sportif de CABESSUT – Dojo CABESSUT
- Piscine de CAHORS
- Stade DESPRATS (piste, plaine et plateau)

## **Article 2 : Allotissement**

Le présent marché comprend un lot unique.

## **Article 3 : Durée du marché**

Année civile 2016 (janvier à décembre 2016).

## **Article 4 : Organisation des transports et des réservations :**

Différentes configurations existent selon les différents créneaux horaires, les jours de la semaine et les cycles, la capacité des bus devant être de 65 à 73 places (effectif de 35 élèves en classe de 2<sup>nd</sup>e).

- 1/ Déplacement vers un lieu unique
- 2/ Déplacement qui permet dans la continuité de déposer les groupes sur 2 lieux différents.
- 3/ Suivant les jours et les créneaux horaires, besoin de 1 à 2 bus (voir pour information le planning de l'année scolaire 2015/2016).
- 4/ Besoins différents selon les 3 cycles (pour information, de 15 à 21 navettes pour l'année scolaire 2015/2016)

Départ et retour des navettes Place du Général de Gaulle

Nombre de navettes : **580** avec variation possible de plus ou moins 15%

La répartition des déplacements (heures, lieux, nombre de classe, nom des enseignants) est donnée avant le début de chaque cycle.

En cas d'absence prévisible d'un enseignant, le transport est décommandé une semaine à l'avance et ne donnera pas lieu à facturation.

En cas d'absence imprévisible d'un enseignant, le transport est décommandé dans les meilleurs délais et ne donnera pas lieu à facturation.

## **Article 5 : Qualité**

Les prestations et les véhicules utilisés doivent répondre à toutes les normes en vigueur en matière de transport d'enfants et au CCAG fournitures et services.

## **Article 6 : Pièces constitutives du marché**

Le marché est constitué par les documents contractuels ci-dessous :

- Le présent document Règlement de la consultation et Cahier des Clauses Particulières, daté, paraphé sur chaque page et signé par le représentant qualifié du candidat.
- L'attestation sur l'honneur annexée au présent document et prévue à l'article 45 du Code des Marchés publics, datée et signée par le représentant qualifié du candidat.
- Acte d'engagement.

## **Article 7 : Critères de jugement**

Le jugement des offres sera effectué dans les conditions prévues à l'article 53 du Code des Marchés Publics.

Les critères de jugement sont, par ordre décroissant :

- le prix (80%)
- l'engagement du candidat et les services associés (20%)

## **Article 8 : Mode de règlement**

Aucun acompte ou avance forfaitaire ne sera consenti.

Le mode de règlement proposé par la collectivité est le virement par mandat administratif sur présentation d'une facture en trois exemplaires faisant mention des références bancaires du titulaire du marché.

Le délai global de paiement est fixé à 30 jours, sous réserve qu'aucune anomalie ne soit relevée lors de la vérification, et le défaut de paiement dans les délais prévus fait courir de plein droit, et sans autre formalité, des intérêts moratoires au bénéfice du titulaire ou du sous-traitant payé directement.

Conformément au décret n°2002-232 du 21 février 2002 modifié par le décret 2008-408 du 28 avril 2008, le taux des intérêts moratoires est celui de l'intérêt légal en vigueur à la date à laquelle les intérêts moratoires ont commencé à courir, augmenté de deux.

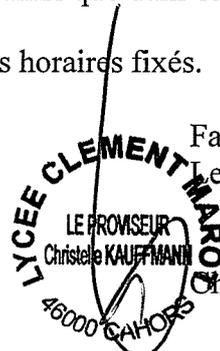
**Les factures seront établies et envoyées mensuellement.**

## **Article 9 : Conditions de résiliation**

La personne publique pourra procéder à la résiliation du marché en cas d'inexactitude des renseignements prévus à l'article 47 du Code des Marchés Publics ainsi que dans les conditions prévues à l'article 98 du Code des Marchés Publics.

Les prestations devront respecter les modalités et les horaires fixés.

Fait à Cahors, le 01 octobre 2015  
Le Pouvoir adjudicateur  
Christelle KAUFFMANN  
Christelle KAUFFMANN



**ATTESTATION SUR L'HONNEUR**  
*(Article 44-1 et 45-2 et 3 du Code des Marchés Publics)*

Je soussigné :

Agissant pour le compte de la société :

Siège social :

N° SIRET :

**ATTESTE SUR L'HONNEUR que :**

- je ne suis pas en redressement judiciaire, ou je joins le jugement correspondant,
- je ne tombe pas sous le coup d'une interdiction à concourir,
- l'entreprise que je représente, ou toute personne ayant agi sous son couvert, présente dans l'entreprise, n'ont pas fait l'objet au cours des cinq dernières années d'une condamnation inscrite au bulletin n°2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles /324-9, L324-10, L341-6, L125-1 et L125-3 du code du travail,
- le travail sera réalisé avec des salariés employés régulièrement au regard des articles L341-6, L341-6-4, L620-3, L143-3 et L143-5 du code du travail,
- je n'ai pas l'intention de faire appel pour l'exécution du marché à des salariés de nationalité étrangère. Toutefois, si j'y recours, je certifie que ces salariés seront autorisés à exercer une activité professionnelle en France,
- j'ai satisfait à l'ensemble des obligations en matière fiscale et sociale prévues à l'article 43 du Code des Marchés Publics.

**Signature de la personne ayant pouvoir d'engager la société :**

Nom et qualité du signataire :

A \_\_\_\_\_, le

Signature

**CAPACITE DU CANDIDAT**

Pièces à joindre :

- le justificatif de l'inscription au registre de la profession ou au registre du commerce
- les certificats de qualifications professionnelles
- une déclaration indiquant le matériel et les moyens humains dont le prestataire dispose pour l'exécution du marché
- photocopie de l'attestation d'assurance

**ACTE D'ENGAGEMENT  
TRANSPORT VERS LES INSTALLATIONS SPORTIVES  
ANNEE 2016 – Lycée Clément MAROT - CAHORS**

Je soussigné (nom, prénom) :

Agissant au nom et pour le compte de :  
(Intitulé complet et forme juridique de la société)

Domiciliée :  
N° de téléphone :  
E-mail :

Ayant son siège social à :  
(Adresse complète et n° de téléphone)

**Immatriculation à l'INSEE**

- n° d'identité d'entreprise (SIREN 9 chiffres) :
- code d'activité économique principale (APE) :
- numéro d'inscription au registre du commerce :

Après avoir pris connaissance du règlement de la présente consultation, que je déclare accepter sans modifications ni réserves :

1) m'engage, conformément aux stipulations du présent document, à réaliser les prestations demandées, objet du marché, pour le montant indiqué ci-dessous :

**Prix unitaire T.T.C. par transport pour la durée du marché :**

2) affirme, sous peine de résiliation de plein droit du marché, ou de sa mise en régie, à mes torts exclusifs, ou aux torts exclusifs de la société pour laquelle j'interviens, que je ne tombe pas ou que ladite société ne tombe pas sous le coup de l'interdiction découlant de l'article 50 modifié de la loi n°52-401 du 14 avril 1952.

3) demande que l'administration règle les sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du compte suivant (**joindre un RIB**)

Bénéficiaire :
Etablissement tenant le compte du bénéficiaire :
Code établissement :
Code guichet :
Numéro de compte :
Clé R.I.B. :

Cachet de l'entreprise

Fait à le

Responsable légal de l'entreprise

NOM

Prénom

Signature (précédée de la mention « Lu et approuvé »)

Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement
---

Fait à Cahors, le

Le Pouvoir Adjudicateur

Le Proviseur

EMPLOI DU TEMPS 2015 / 2016

JOUR	HEURE	PROFS	CLASSES	07/09 - 27/11		30/11 - 19/02		07/03 - 09/06		
				Cycle 1	cars	Cycle 2	cars	Cycle 3	cars	effectif
LUNDI	8 h/10 h		2°2	Piste	1	Palais	0	Complexe	1	35
			T ASSP	Palais	1	Complexe	1	Dojo	1	28
	10h/12h		T COM	Complexe		Dojo		Lycée		29
			2° ASSP	Palais		Dojo		Complexe		32
	14h/16h		2°6	Piste	1	Complexe	1	Lycée	1	35
			2° COM	Complexe		Lycée		Palais		29
			T S 1	Complexe		Piste		plaine		28
16h/18h		T ST2S 2	Palais	1	Dojo	2	Lycée	2	32	
		T ST2S 1	Lycée		Natation		Complexe		24	
		2° 8	Piste		Lycée		Natation		32	
MARDI	8h/10h		2° 4	Piste	1	Palais	0	Complexe	1	35
			T GA	Complexe	1	Dojo	1	Lycée	0	20
	10h/12h		2° 10	Piste		Complexe		Palais		35
			1 ES 1	Complexe		Lycée		Piste		33
	14h/16h		1 L 1	Piste	2	Palais	1	plaine	1	32
			1 L 2	Dojo		Complexe		Lycée		35
			1 STMG 2	Lycée		Dojo		Palais		35
		T S 2	Complexe		Natation		Lycée		19	
16h/18h		T ES 2	plaine	2	Dojo	2	Complexe	1	35	
		T L 2	Piste		Complexe		plaine		36	
MERCREDI	8h/10h		2 CAP	Plateau		Complexe		Palais		15
			3 PREP	Plateau	1	Complexe	1	Palais	1	16
			1 GA	Piste		Palais		Complexe		28
			1 ASSP	Piste		Dojo		Lycée		31
	10h/12h		T CAP	Plateau	1	Complexe	1	Palais	1	12
			1 COM	Palais		Piste		Complexe		30
	13h 30									
	JEUDI	8h/10h		T GA/T COM	Palais		Lycée		Plateau	
			2° 7	Piste	1	Complexe	1	Palais	1	35
			2° 1	Complexe		Natation		Piste		21
			1 STMG1	Palais		Dojo		Musculation		27
10h/12h			1 ST2S 1	Complexe	1	Palais	1	Dojo	1	27
			1 ST2S 2	Piste		Complexe		Plateau		34
14h/16h			2° 9	Complexe	1	Palais	0	Musculation	0	35
			T ASSP 1er se	Palais		Lycée				28 /
16h/18h		2° 3	Palais	0	Musculation	0	Complexe	1	32	
VENDREDI	8 h/10h		1 GA/ 1 COM	Plateau	1	Palais	1	Plateau	1	28/30
			2° GA	Piste		Complexe		Palais		26
			3 PRE 1 sem	Piste		Lycée				12
	10h/12h		2° 5	Plateau	1	Palais	0	Piste	1	35
			1 ASSP 1er se	Complexe		Lycée				31 /
	13h/15h		1 S 1	Palais		Complexe		Piste		37
			1 ES2	Complexe	2	Plateau	1	Natation	2	31
			1 S 2	Piste		Musculation		Palais		35
		1 S 3	Dojo		Palais		Complexe		25	
15h/17h		T STMG 1	Complexe		Dojo		plaine		23	
		T ES1	Dojo	2	Musculation	1	Palais	2	27	
		T L 1	Palais		Piste		plaine		24	
		T STMG 2	plaine		Palais		Piste		18	

PISTE, PLAINE ET ANNEXE = STADE DESPRATS  
 COMPLEXE ET DOJO = CABESSUT

21

15

19